

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FEVRIER 2023

Ouverture de la séance à **20h00**

NOM Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir donné à
AMESLANT Martine	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Claude Solignac
ANDRÉ Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
AUJOULAT Marie Christine	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
BONHOMME Axel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BRAUD Jean Pierre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
BROUSSARD Sébastien	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
DESPEYSSE Sonia	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mireille Gardes Saint Paul
DUMAS Anne Marie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
FABRE Yannick	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
FRAISSE Patrick	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Philippe André
GARDES SAINT PAUL Mireille	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
HEUZÉ Robert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LASSEYTE Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
LOUBIER Nicolas	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
PIGNOL Christophe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
RANC Kevin	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
REBOUL Liliane	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
SOLIGNAC Claude	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Quorum : 11

Secrétaire de séance : Mme Mireille Gardes Saint Paul

1- Procès-verbal du conseil municipal du 14 décembre 2022 :

adopté à l'unanimité

adopté à la majorité

rejeté

2- Ordre du jour

- 1- Echanges terrains entre la commune et M. Alazard Jean Pierre pour implantation STEP village de Chambon le Château
- 2- Autorisation budgétaire investissement 2023 - Budget Eau et Assainissement
- 3- Régularisation foncière entre Département et commune-parcelle B 1356- Chambon le Château
- 4- Régularisation fonds de concours SDEE pour travaux enfouissement réseaux électriques
- 5- Demande d'autorisation d'ouverture d'une ligne de trésorerie
- 6- Demande de recrutement d'une AESH en accompagnement d'un élève scolarisé à l'école « Guy Martin » de Chambon le Château
- 7- Mutualisation de matériel entre commune Bel-Air-Val-d'Ance et Saint Bonnet-Laval
- 8- Proposition de fixation des loyers : logement 1^{er} étage ancienne école de Verrières et local ancien presbytère de Chams.

1- Echanges terrains entre la commune et M. Alazard Jean Pierre pour implantation STEP village de Chambon le Château:

adopté à l'unanimité adopté à la majorité non adopté

2- Autorisation budgétaire investissement 2023 - Budget Eau et Assainissement :

adopté à l'unanimité adopté à la majorité non adopté

3- Régularisation foncière entre Département et commune-parcelle B 1356- Chambon le Château :

adopté à l'unanimité adopté à la majorité non adopté

4- Régularisation fonds de concours SDEE pour travaux enfouissement réseaux électriques :

adopté à l'unanimité adopté à la majorité non adopté

5- Demande d'autorisation d'ouverture d'une ligne de trésorerie :

adopté à l'unanimité adopté à la majorité non adopté

6- Demande de recrutement d'une AESH en accompagnement d'un élève scolarisé à l'école « Guy Martin » de Chambon le Château :

adopté à l'unanimité adopté à la majorité non adopté

Le Conseil municipal souhaite que le maire de la commune d'origine de l'élève soit informé de la demande avant de donner suite à la sollicitation de la famille.
La prise de délibération est ajournée.

7- Mutualisation de matériel entre commune Bel-Air-Val-d'Ance et Saint Bonnet-Laval :

adopté à l'unanimité adopté à la majorité non adopté

8- Proposition de fixation des loyers : logement 1^{er} étage ancienne école de Verrières et local ancien presbytère de Chams :

adopté à l'unanimité adopté à la majorité non adopté

Après débat entre plusieurs propositions, le conseil municipal fixe :

- le loyer de l'appartement de l'ancienne école de Verrières, 1^{er} étage, à 360€/mois, à compter du 15/02/2023
- le loyer de la dépendance rénovée de l'ancien presbytère de Chams à 71€/mois, à compter du 01/03/2023

Divers :

1- Point sur la régularisation des captages de Maschambaud :

RAPPEL : Le 03/10/2022 un arrêté préfectoral a fixé les règles de la mise aux normes des captage et du collecteur de Maschambaud.

Mme Mireille GARDES explique que la commune doit faire l'acquisition du foncier pour les nouveaux périmètres de protection immédiats.

Dès que les promesses de vente seront signées les travaux pourront débuter (abattage d'arbres, renouvellement, détournement des eaux de ruissellement,.....)

Le montant total des travaux de mises aux normes des captages est évalué à 74 000€, avec une aide au financement prévue de la part de l'Agence de l'Eau et du Département

2- Mise en place d'un téléphone social :

M. le maire et son adjoint aux affaires sociales, Jean Pierre Braud, proposent au conseil la mise en place d'une ligne téléphonique à destination des personnes isolées.

L'épisode de neige et verglas du mois de janvier leur ont fait prendre conscience des difficultés que celles-ci pouvaient rencontrer

Un réseau de solidarité sera créé afin d'intervenir auprès d'elles.

3- « Maison Mercier » à Chambon le Château :

M. le maire revient sur le projet qui avait été évoqué lors du CM du 09 novembre 2022, à savoir l'étude d'un projet d'acquisition de « la maison Mercier » à Chambon le Château pour relogement des bureaux et appartements du CADA France Terre d'asile (le bâtiment actuel ne correspond plus aux besoins de l'association) associé à des logements destinés aux personnes à mobilité réduite.

Il informe le conseil que « la maison Mercier » est vendue à un particulier et que le projet s'éteint sur ce site.

Par ailleurs, il évoque la possibilité d'une construction neuve sur le site de l'ancien HLM qui va être démolie dans les semaines à venir.

4- Mise en place de l'adressage sur le territoire de la commune :

M. Jean Pierre Braud informe l'assemblée qu'une réunion va avoir lieu sur le secteur de Chambon le Château dans les prochaines semaines, afin de présenter à la population les noms de rues proposés pour le nouvel adressage.

Mme Mireille GARDES précise que sur le secteur de Saint Symphorien, les habitants ont reçu l'information et sont d'accord avec les noms proposés.

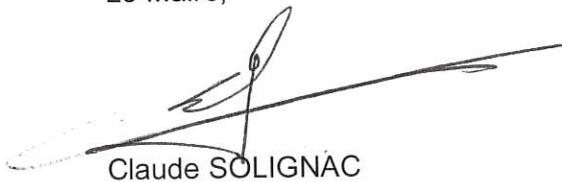
5- Consultation du réseau d'eau à distance :

Suite aux dernières fuites d'eau qui ont donné du « fil à retordre » aux agents à aux élus afin de trouver la localisation exacte, Yannick FABRE propose l'acquisition d'une tablette qui seraient à disposition des agents pour consultation en ligne du réseau d'alimentation d'eau potable établi par le SDEE sur le territoire de la commune.

Fin de la séance à 22H20

Signature du maire et du secrétaire de séance

Le Maire,



Claude SOLIGNAC



Le secrétaire de Séance



Mireille GARDES SAINT PAUL